

## **SM le Roi préside la signature d'une convention à Sefrou**

### **Actualité Maroc**

Posté par: Visiteur

Publié le : 23-03-2008 11:38:28

**SM le Roi Mohammed VI a présidé, samedi, la cérémonie de signature d'une convention relative au programme 2007/2010 de mise à niveau urbaine de la ville de Sefrou et s'est enquis de plusieurs projets urbains d'une valeur de 467 millions DH.**

Ce programme, dont la première tranche a nécessité une enveloppe budgétaire de l'ordre de 102 millions DH, porte sur la mise à niveau urbaine (131 MDH), la réhabilitation du tissu urbain ancien (21 MDH), le renforcement de l'offre en matière d'habitat (293 MDH) et l'éradication des bidonvilles (22 MDH).

Les projets prévus par cette convention, d'une valeur totale de près de 146 millions DH, seront réalisés dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace, la Direction générale des Collectivités locales au ministère de l'Intérieur, le Fonds d'équipement communal, le Conseil préfectoral et la Commune urbaine.

En vertu de cette convention, il sera procédé à la réalisation de projets intégrés dans les domaines de l'équipement et de l'aménagement urbain. Le programme de la convention porte notamment sur des travaux de voirie (27 km), l'aménagement d'espaces verts, le renforcement de routes (25 km) et la rénovation et l'élargissement du réseau de l'éclairage public.

La réhabilitation des monuments et quartiers historiques de l'ancienne médina et d'El Kelaa, la restructuration des quartiers sous équipés de Zalagh, Benseffar, El Kendoussi et Massay, l'assainissement et la protection contre les inondations des quartiers El Khaina et Chaabat Chata figurent parmi les actions programmées.

Ces projets, élaborés selon une approche participative impliquant tous les intervenants, sont basés sur un diagnostic minutieux de l'état de l'habitat menaçant ruine, réalisé par un laboratoire et financé par le holding d'aménagement Al Omrane.

Cette approche a été conçue à la lumière des résultats d'une étude de faisabilité réalisée par l'agence du bassin hydraulique de Sebou pour la couverture de l'oued Aggay sur le segment du cours d'eau traversant la médina, la détermination d'un nouveau site pour la décharge publique, l'élargissement du périmètre urbain de la ville pour englober les quartiers anarchiques et l'actualisation du plan directeur de la ville en partenariat entre la commune urbaine et l'agence urbaine et de sauvegarde de Fès.

La mise en oeuvre de cette convention a pour objectif d'améliorer l'attractivité économique et touristique de la ville et des conditions de circulation, à travers le renforcement des infrastructures de base, la protection des populations habitant dans des constructions menaçant ruine et la réhabilitation de l'ancien tissu urbain, le but étant d'ériger la ville en véritable pôle de développement dans une logique de complémentarité avec la métropole régionale de Fès et de renforcer son

attractivité en tant que ville touristique.

Ce programme fait partie d'un plan global d'aménagement urbain et urbanistique dans la province qui s'est distingué par la lutte contre l'habitat insalubre, le recasement de 300 ménages et la déclaration de Sefrou "ville sans bidonvilles" fin 2007.

Le programme comprend, de même, un projet ambitieux visant la restructuration des quartiers sous équipés, dont la première tranche 1994/98 a bénéficié à sept quartiers. Cette opération, qui s'étend sur une superficie de 147 ha abritant une population de 27.000 habitants, a nécessité un investissement de l'ordre 59 millions DH.

Dans le même cadre, des projets visant la mise à niveau urbaine des communes de Bhalil, Ribat El Kheir et Ain Cheggag sont prévus.

Ces projets, d'une valeur de 90 millions DH, seront réalisés avec les communes concernées, Al Omrane et le ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace. Ils portent sur la restructuration des quartiers sous équipés en vue de leur intégration dans le tissu urbain organisé et le traitement de l'habitat menaçant ruine dans l'ancienne médina de Bhalil.

La municipalité d'Immouzer Kandar et la commune de Bir Tamtam ont bénéficié de projets similaires qui avaient coûté 20 millions DH.

Il est prévu également le renforcement des infrastructures de l'enseignement, à travers la programmation d'un noyau relevant de l'Université Sidi Mohammed Ibn Abdellah, qui sera réalisé sur une superficie de 10 Ha avec une enveloppe de l'ordre de 120 millions DH.

Des explications ont été également fournies au Souverain sur les projets de requalification urbaine en cours de réalisation à Sefrou, notamment le programme de restructuration des quartiers sous équipés Caf El Mal et El Khaina (16 MDH), qui permettra d'améliorer les infrastructures de base et les conditions de vie de 2.400 ménages.

Ces projets portent aussi sur la mise à niveau des constructions menaçant ruine dans l'ancienne médina et El Kelaa de Sefrou. La préservation et la valorisation du patrimoine sont au centre des objectifs du projet qui consiste en la mise à niveau du réseau d'assainissement, le dallage des rues, le nettoyage des bâtisses abandonnées et le confortement des murailles extérieures (4,5 MDH).

Concernant le secteur industriel, il sera renforcé par la création prochaine d'une zone industrielle à Ain Cheggag sur une superficie de 90 Ha, qui sera réalisée par le ministère du Commerce et de l'industrie et la CDG-Développement. Cette dernière sera également chargée de l'aménagement d'un projet touristique à Sefrou sur une superficie de 4 Ha.

Ces projets vont bénéficier du dédoublement de la route régionale 503 Fès-Sefrou sur une longueur de 22 Km dont les travaux ont été lancés dernièrement par le Souverain.

A son arrivée, SM le Roi a passé en revue un détachement de la garde royale qui rendait les honneurs avant d'être salué par le ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace, M. Toufiq Hejira et le wali de la région Fès-Boulemane, gouverneur de la préfecture de Fès, M. Mohamed Rharrabi.

Le Souverain a été également salué par le wali directeur général des Collectivités locales au ministère de l'Intérieur, le gouverneur de la province de Sefrou, le directeur général du fonds d'Équipement communal, les présidents des conseils municipal et provincial, les élus, les représentants des autorités locales et par d'autres personnalités.

MAP